

1

Piste cyclable
du Centre



Nouveau tronçon de la PC1 Beggen - Dommeldange

Inauguration du 25 mars 2022



LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de la Mobilité
et des Travaux publics

Administration des ponts et chaussées



Le tronçon de la piste cyclable **PC1** inauguré en date du 25 mars 2022 s'étend sur une longueur d'environ **1,1 kilomètre** (de la rue Jean-Baptiste Nothomb à Beggen jusqu'au passage à niveau PN13 en gare de Dommeldange) et longe la ligne des chemins de fer. Ce nouveau tronçon du réseau cyclable national constitue un élément de connexion essentiel du réseau de la vallée de l'Alzette avec celui de Luxembourg-ville et garantit un trajet plus sécurisé et plus confortable pour les cyclistes.

En effet, il permet aux cyclistes venant de **Walferdange de rejoindre Luxembourg-ville** en toute sécurité. Jusqu'à présent, ils étaient contraints de partager la rue des Hauts Fourneaux et le pont étroit enjambant les rails avec un fort trafic motorisé. La **largeur de la piste est de 3 mètres**, étant donné sa vocation de «piste cyclable express» reliant la ville de Luxembourg à la Nordstad. Afin de séparer les flux piétons des flux cyclistes, la largeur est de 4 mètres entre la gare de Dommeldange et le Lycée Emile Metz.

Du côté Luxembourg-ville, les cyclistes peuvent rejoindre Hesperange via la PC1, la Ville Haute via l'ascenseur du Pfaffenthal et le plateau du Kirchberg via l'ascenseur et le funiculaire de l'arrêt CFL Pfaffenthal-Kirchberg. **Du côté de Walferdange**, la PC1 est raccordée à la PC15 existante et au futur réaménagement de la N7. A Dommeldange, la PC1 est raccordée à un autre itinéraire cyclable national en direction du Kirchberg (Boulevard de la Foire) qui débouche sur la PC2 en direction de Senningen et d'Echternach.



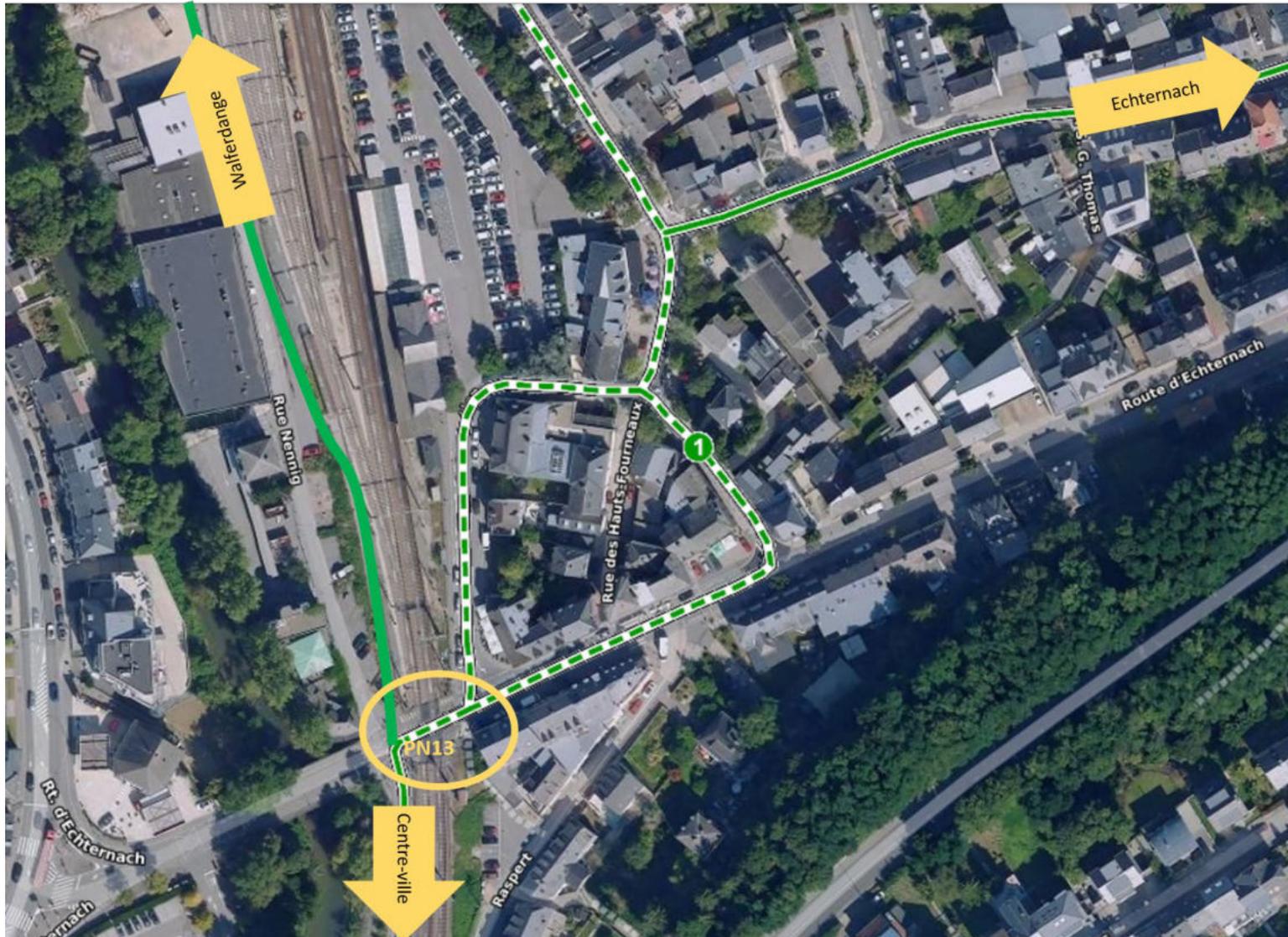
Tracé du nouveau tronçon



Une amélioration du réseau national cyclable



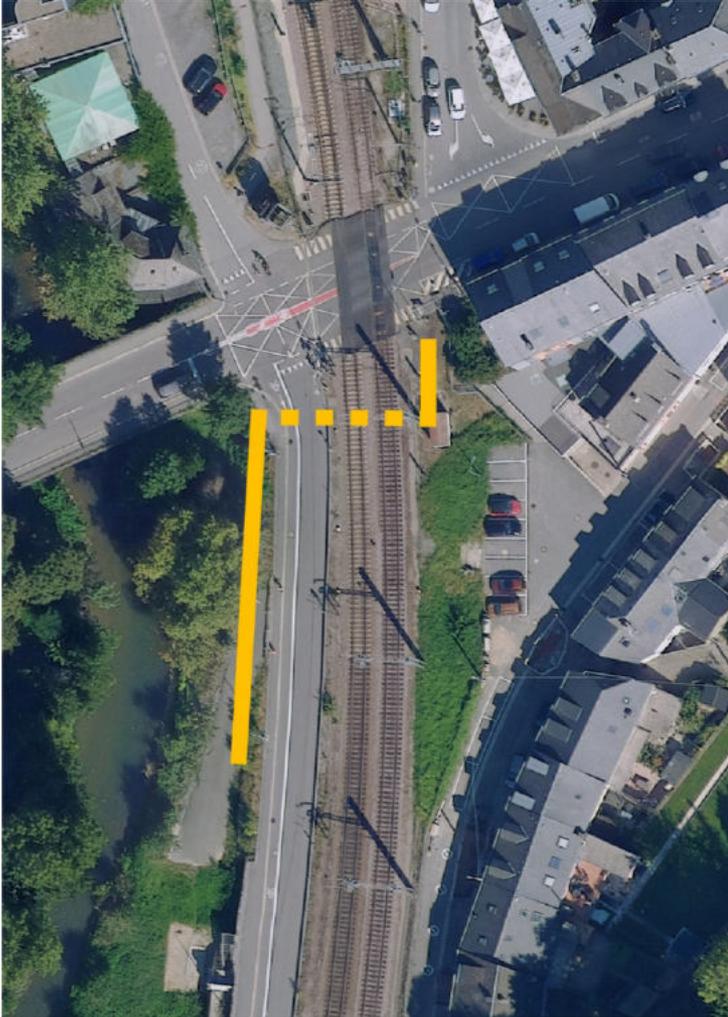
LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG



Suppression du passage à niveau (PN13)



LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG



Pour des raisons de sécurité ferroviaire, le passage à niveau (PN13) à Dommeldange sera supprimé. La connexion entre les deux pistes cyclables nationales et l'accès piéton entre les quartiers resteront assurés par un nouveau passage souterrain cyclable, qui sera également doté d'ascenseurs et conforme aux normes pour personnes à mobilité réduite.



- Début des travaux: octobre 2021
- Fin des travaux : mars 2022
- Longueur / largeur du tronçon : 1.100m / 3-4m
- Coûts : 553.000 euros TTC
- Maître d'ouvrage: Ministère de la Mobilité et des Travaux Publics
- Maître d'oeuvre: Administration des ponts et chaussées
- Entreprise de construction: Karp-Kneip Constructions S.A.

